

LA SITUATION DES PÊCHEURS À LEUR COMPTE

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, un chef doit pouvoir prendre des décisions difficiles dans des circonstances difficiles.

Des voix: Oh, oh!

M. Dingwall: Vous pouvez bien rire . . .

Des voix: Règlement!

M. le Président: Le député doit s'adresser au ministre par l'entremise de la présidence.

M. Dingwall: Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Les pêcheurs qui travaillent à leur compte sont inquiets et craignent pour leur avenir. Le premier ministre peut-il leur promettre ici aujourd'hui même qu'ils continueront à toucher les prestations d'assurance-chômage? Ou va-t-il laisser son ministre des Transports tout seul sur les quais pour aider les Canadiens de la région de l'Atlantique? Décidez-vous, monsieur le premier ministre.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, les pêcheurs de l'Atlantique sont inquiets, les travailleurs forestiers sont inquiets parce que vous ne trouvez pas d'autre façon d'étudier un sujet fondamental comme l'assurance-chômage que de faire peur aux Canadiens. C'est ce que vous faites et vous n'êtes pas capables de faire autre chose. Vous n'êtes pas capables!

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre. Je dois rappeler à tous les députés, à ceux qui posent des questions avec beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme et aux ministres qui leur répondent avec le même dynamisme et le même enthousiasme qu'ils doivent le faire par l'entremise de la présidence.

[Français]

M. Bouchard: Monsieur le Président, ce que je veux dire aux députés d'en face, c'est qu'il est si facile d'exploiter la peur des gens en disant: Vous allez faire ceci, vous allez faire cela. Monsieur le Président, j'ai dit hier que nous allons recevoir . . .

[Traduction]

M. Dingwall: Ayez le courage de prendre une décision.

M. le Président: Je demanderai à tous les députés de laisser répondre le ministre.

• (1440)

[Français]

M. Bouchard: Monsieur le Président, il me semble qu'une étude intelligente et sérieuse d'un sujet comme l'assurance-chômage demande qu'on évalue l'ensemble des options, et que l'on choisisse ensuite celles qui conviennent au bien des Canadiens. Au lieu de faire peur aux gens, collaborez donc à l'étude sérieuse qu'on veut faire!

Questions orales

L'ÉLIMINATION DE BÉNÉFICES SUPPLÉMENTAIRES RÉGIONAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, j'ai aussi une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

Le ministre sait que la Commission Forget a recommandé l'élimination de bénéfices supplémentaires régionaux. Si cette recommandation était acceptée par le gouvernement, une somme d'un milliard de dollars serait retirée de la province de Québec.

Le ministre est-il prêt maintenant à dire aux Québécois et aux Québécoises qu'il va rejeter cette recommandation de la Commission Forget?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai dit à mes compatriotes québécois que le gouvernement fait une étude sur l'assurance-chômage, et qu'il va tenir compte, encore une fois, des sommes qui sont investies à l'intérieur du système. Je répète ce que le premier ministre a dit et ce qu'on a répété à plusieurs reprises: Il n'est pas question de diminuer les montants, les fonds, que nous investissons dans le secteur de l'assurance-chômage.

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT VA REJETER LA RECOMMANDATION

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, il y a beaucoup d'angoisse créée par la Commission Forget, elle n'est pas du tout créée par les députés de l'Opposition. Mais non, il y a beaucoup d'angoisse créée par cet ancien ministre libéral, M. Forget.

Le ministre peut-il dire maintenant aux Québécois qu'il va rejeter cette recommandation? C'est une recommandation très importante pour l'avenir du Québec et elle est importante aussi pour la circonscription de Manicouagan où il y a un haut taux de chômage.

Une voix: Ils vont avoir une prison!

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député concernant l'inévitable problème de l'insécurité que crée ce type de commission royale d'enquête. Je pense que tout le monde est d'accord sur cela. C'est la raison pour laquelle je déplorais tantôt le fait que le député exploite cette insécurité chez les gens pour tenter de dire n'importe quoi.

Il est évident que dans l'évaluation des choses que nous allons faire pour tenter de considérer qu'il y a des gens—et il y en a beaucoup au Canada, malheureusement, parce qu'ils ne travaillent pas tous—qui ont à supporter le problème de l'assurance-chômage, on va tenter de leur donner les meilleurs bénéfices possibles. Et le gouvernement n'a surtout pas d'autre intention, non seulement de leur donner la meilleure qualité, mais d'améliorer autant que possible ce que nous donnons actuellement.